

# Annonces légales

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
2008.224  
Marché de travaux d'exécution

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ  
Région Nord Pas de Calais

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :  
REGION NORD PAS DE CALAIS

Le Président  
Hôtel de Région 151 Boulevard HOOVER  
59555 Lille Cedex  
France

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas, pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :  
Services généraux des administrations publiques

Collectivité territoriale  
**OBJET DU MARCHÉ**  
Travaux d'extension (GRETA Artois Ternois et Ecole aides soignantes) au lycée Mendès France à St Pol sur Ternois (Bassin 10) - Reconsultation des lots 2 (Charpente) et 4 (Menuiseries extérieures) en Marché Négocié avec publicité

Négocié avec publicité  
Lieu d'exécution ou de livraison  
**ST POL SUR TERNOIS**  
62130

L'AVIS CONCERNE  
Un marché public

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

La procédure d'achat du présent avis n'est PAS couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC

Le présent marché n'a pas un caractère périodique

Code NUTS :  
FR302

Variante(s) :  
Pas de variante

Durée du marché :  
12 mois

**CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ**  
Cautionnement et garanties exigés :

Une retenue de garantie de 5% du montant du marché sera prélevée sur le montant de chaque acompte. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou si les deux parties en sont d'accord par une caution personnelle et solidaire

Modalités de financement :  
Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Une avance de 30,00% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : via un système de gestion informatique des marchés Le délai global de paiement est de 40 jours. Fonds publics - Ressources Propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :  
- Français

Autres conditions :

L'exécution du marché n'est pas soumise à d'autres conditions particulières

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Les critères de sélection des candidatures sont capacités professionnelles, techniques et financières.

Forme juridique :

Copie ou de jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois dernières années ; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

Marché est non réservé

**CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

80% : Prix des prestations

20% : Valeur technique (note méthodologique)

Enchère électronique :

Aucune enchère électronique ne sera effectuée

**PROCEDURES**

Mode de passation :  
Marché négocié

**CONDITIONS DE DELAI**

Date limite de réception des candidatures :  
16/02/2009 à 12 H 00

Délai minimum de validité des offres :  
120 jours

**AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :  
2008.224

Renseignements complémentaires :

Ce marché ne s'inscrit pas dans un projet / programme financé par les fonds Européens. Les Candidats sont autorisés à transmettre, par voie électronique, leurs plis à l'adresse suivante :

www.nordpasdecalais.fr.

Le dossier de consultation sera remis gratuitement après réservation par télécopie au 03.28.82.66.09. Le règlement de la consultation pourra être téléchargé sur la plate-forme de dématérialisation de la Région dédiée aux marchés publics :

https://marches.nordpasdecalais.fr. Les candidatures peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec la mention : " Ne pas ouvrir par le service courrier -MN N° 2008.224 Travaux d'extension (GRETA Artois Ternois et Ecole aides soignantes) au lycée Mendès France à St Pol sur Ternois (Bassin 10) - Reconsultation des lots 2 (Charpente) et 4 (Menuiseries extérieures) en Marché Négocié avec publicité. "

Les offres électroniques sont autorisées et les modalités de leur transmission sont reprises dans le règlement de la consultation.

Constitution de l'enveloppe électronique de candidature : les éléments seront obligatoirement des fichiers dans l'un des formats suivants sous peine de rejet de la candidature : format word (.doc) version Word 97 et antérieures ; format Acrobat (.pdf) ; format Excel (.xls) version Excel 97 et antérieures ; format Autocad (.dwg).

Nota : des liens vers des outils zip gratuits sont disponibles sur la plate-forme. En cas de co-traitance, le mandataire assure la transmission électronique de l'ensemble des documents exigés pour chacun des membres du groupement.

Les éléments qui le nécessitent sont signés par l'ensemble des entreprises co-traitantes à l'aide de l'outil de co-signature disponible gratuitement sur la plate-forme. Une copie de sauvegarde placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" pourra être envoyée dans les délais impartis pour la remise des candidatures.

La lettre de consultation sera transmise par voie électronique aux candidats ayant optés pour un envoi dématérialisé.

Renseignements administratifs : Direction des Achats et de la Commande Publique Gérard ARBELTIER 151, boulevard Hoover 59555 Lille Cedex Tel : 03.28.82.62.87

Renseignements techniques : Direction du Patrimoine - Paul Naels Conseil Régional Nord Pas de Calais 151

Avenue Hoover 59555 Lille Cedex Tél : 03288262871

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

Documents non payants  
**MARCHE DIVISE EN LOTS**  
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

• Lot N° 2

Description : Charpente  
Classification CPV : 45261100

• Lot N° 4

Description : Menuiseries extérieures  
Classification CPV : 45421000

**ADRESSE COMPLEMENTAIRES**

Renseignement d'ordre administratif  
Gérald ARBELTIER

REGION NORD - PAS DE CALAIS  
Direction des Achats et de la Commande Publique A l'attention de Gérald ARBELTIER Siège de région 151 Boulevard Hoover (au pied du signal)

59555 Lille Cedex  
France

Tel : 0328826287

Renseignement d'ordre Technique  
Paul NAELS

REGION NORD - PAS DE CALAIS  
Direction du Patrimoine Siège de Région 151 Bd Hoover

59555 Lille Cedex  
France

Tel : 0328826287

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes peuvent être envoyées  
REGION NORD - PAS DE CALAIS

Direction des Achats et de la Commande Publique A l'attention de Gérald ARBELTIER Siège de région (au pied du signal) 151 Boulevard Hoover

59555 Lille Cedex  
France

**INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS**

Tribunal Administratif de Lille  
143 Rue Jacquemars Gléée

59000 59000 Lille France  
FranceFax : 0320631347

Email : greffe.ta-lille@juradm.fr  
URL : http://www.conseil-etat.fr/ta/lille/index.shtml

**PRECISIONS CONCERNANT LES DELAIS D'INTRODUCTION DES RECOURS**

Avant la signature du marché, les candidats évincés peuvent introduire un recours en référé précontractuel sur le fondement de l'article L 551-1 du code de justice administrative. En outre, ils peuvent introduire un recours pour excès de pouvoir contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre, ou contre les actes détachables du marché dans un délai de deux mois suivant notification ou publication de la décision attaquée conformément aux dispositions de l'article R421-1 du code de justice administrative. Après la signature du marché et dans un délai de deux mois à compter de l'avis de publicité de la conclusion du contrat, les candidats évincés peuvent introduire un recours de plein contentieux contestant la validité du marché ou de certaines de ces clauses qui en sont divisibles. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site internet de la Région, et le cas échéant sur les memes supports que le présent avis. Le code de justice administrative est consultable sur le site : www.legifrance.gouv.fr Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du tribunal administratif de Lille

Date d'envoi du présent avis : 15/01/09

-----

COMMUNE DE MERICOURT

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

EN COURS DE RÉVISION SIMPLIFIÉE N°3

Par arrêté municipal en date du 12 janvier 2009, le maire de la ville de Méricourt a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le Plan d'Occupation des Sols en cours de révision simplifiée n°3.

À cet effet, M. Henri Damarey, domicilié à Lambres lez Douai, professeur des écoles retraité, a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Méricourt du 9 février au 3 mars 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les lundi 9 février, jeudi 19 février et lundi 9 mars de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en Mairie ou par courrier à transmettre à M. le commissaire enquêteur - Mairie de Méricourt (62680).

-----

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : Société Fermetures Lensoises  
N° SIRET : 40916694900019  
au RCS de Arras

Ancien siège social : 38 avenue de Varsovie 62300 LENS

Nouveau siège social : 18 rue Tirtaine 62530 HERSIN COUPIGNY

Suivant l'A.G.E. du mercredi 24 septembre 2008, les associés ont décidé du transfert du siège 18 rue Tirtaine 62530 Hersin Coupigny .

-----

128, boulevard Basly  
62300 Lens  
03 21 74 89 89  
Fax : 03 21 74 89 88  
E-Mail :  
Liberte.62@wanadoo.fr

S.A.R.L. D'ÉDITION  
PRESSE HEBDO

SARL au capital de 7.622,45 euros  
SIR 389 113 333000 22

Banquet Scalbert-Dupont 62300 Lens  
n°229 100 105 390

• Gérant Directeur de la publication : Hervé Poly  
• Responsable du Comité de Rédaction : Hervé Poly.

Commission paritaire : n°83075  
Dépôt légal : ISSN 160-822 X.

Publicité : • MULTIPUB, SARL D'ÉDITIONS PRESSE HEBDO au capital de 7.622,45 euros  
• Comédiance : 32, rue Jean-Jaurès - 93528 - Saint-Denis Cedex. Journal d'annonces légales. Montage et photographie : Liberté®.

Membre inscrit à « Diffusion Contrôle »  
Bureau de la presse payante : OJD

Imprimé à l'imprimerie de l'Avesnois - L'Observateur, rue Pierre Charpy à Avesnes/Helepe.

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

## Département

**DANIEL DEWALLE, MAIRE DE HOUDAIN,  
CONSEILLER RÉGIONAL PCF**

# "NOUS ACCUSONS LA SOCIÉTÉ POWÉO !"

**N**OUS ACCUSONS la société Powéo de démarchage à domicile avec usurpation d'identité. Suite à l'arrêté municipal pris à Houdain le 7 janvier 2009, après avoir nié les faits, la direction de Powéo a effectué une première marche arrière en déclarant : «S'il y a une brebis galeuse dans notre personnel, nous effectuerons une enquête interne et nous sanctionnerons». Il est trop facile de trouver un bouc émissaire chez les démarcheurs soumis à la pression du résultat et à la peur du risque de chômage !!!

**NOUS ACCUSONS** le PDG de Powéo et son conseil d'administration d'être eux-mêmes les brebis galeuses qu'ils recherchent.

**NOUS ACCUSONS** le PDG de Powéo d'être parfaitement au courant des façons de faire de ses démarcheurs, vu le nombre de témoignages qui nous parviennent d'Houdain, et, entre autres dans le Pas-de-Calais, de Divion, de Bruay-La Buissonnière, de Barlin, de Maisnil-les-Ruitz, de Bully-les-Mines, de Rouvroy, de Vitry-en-Artois, mais aussi du Nord, de la Moselle, de Grenoble, de Marseille, de Sérignan (Hérault), de Toulouse, de Bordeaux, de la Vendée, des Vosges... sans compter nombre de témoignages sur internet ou dans différents journaux. Il ne s'agit donc pas d'un «dérapage» de démarcheurs indisciplinés, mais bien d'une technique de «marketing» certainement développée lors des «briefs» imposés au personnel que la société Powéo veut rendre seul responsable.

**NOUS ACCUSONS** le PDG de Powéo d'être un spécialiste de ces pratiques puisqu'il créait la société



Daniel Dewalle, de tous les combats... Ph. Liberté 62

Arelys en rachetant en 2007 la société Orevad en quasi faillite et condamnée pour le même type d'abus dans la téléphonie mobile.

**NOUS DEMANDONS UNE VRAIE CONDAMNATION** de cette société, comme de toutes celles qui pratiquent de même... car elles se moquent des petites condamnations prononcées ici ou là et non médiatisées : un euro d'amende souvent «symbolique» pour 100 euros de profit : le choix est vite fait ! Aux dirigeants de Powéo qui nous traitent d'«idéologues», nous répondons qu'eux sont des idéologues du fric quand nous nous sommes des militants du bien public, des services publics et de la défense des intérêts de nos concitoyens.

**NOUS ACCUSONS** le PDG d'EDF de son silence assourdissant face aux pratiques déloyales de son concurrent. Pourquoi ? Peut-être parce qu'ayant déjà un pied dans la privatisation et que répondant

aux directives du Président de la République et de la Commission européenne, le PDG d'EDF souhaite que les «tarifs régulés» - qui sont encore un point de résistance «sociale» dans ce monopoly mondialisé - disparaissent le plus vite possible. Il est prêt à perdre 100.000 voire 500.000 «usagers» du service public de l'électricité pour, une fois les tarifs régulés disparus, gagner des millions de «clients» sur un marché sans contrainte sociale et au seul profit d'actionnaires boursicoteurs.

**NOUS ACCUSONS** le gouvernement de ne pas donner les moyens nécessaires aux Directions de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et au Médiateur national de l'énergie pour qu'ils remplissent pleinement leurs missions. Et il y a de quoi faire ; le Médiateur de dénonciation de pratiques douteuses chaque semaine.

## Brèves

### MÉRICOURT SÉANCE DE FORMATION AVEC LE CIDEFE

Les élus communistes et républicains du Pas-de-Calais sont invités à une séance de formation du CIDEFE 62 ce mercredi 28 janvier à 17h, salle Jean Vilar (près de la mairie) à Méricourt. Le thème de cette séance s'articule autour du budget municipal. À 18h30, Dominique Watrin présentera les vœux de l'ADECR avant le verre de l'amitié.

### ANNAY SOUS LENS Grand banquet républicain

Un grand banquet républicain sera organisé par la section du Parti communiste dimanche 15 février à la Salle des fêtes. Ouverture des portes à 12H avec la présence de Yves Terlat, Josette Obert et Jacky Hénin,

député européen. Sous la présidence de Michèle Moren, secrétaire de la section. Animé par Hit Sono «Christian et Dominique». Amusement et ambiance assurés. Le prix du repas est fixé à 25 euros. 15 euros aux enfants de 1 à 12 ans. Gratuit pour les moins de 6 ans. Inscriptions à envoyer avant le 10 février accompagnées de votre règlement à : Madame Michèle Moren, 14 rue Jean Goudin à Annay.

### DROCOURT Thé dansant

Un thé dansant, organisé par les cyclos de Drocourt et parrainé par les commerçants, aura lieu ce dimanche 25 janvier de 15h45 à 21h avec l'Orchestre Jerzy Mak au complexe Agora. Entrée : 10 euros. Réservation conseillée. Pour tous renseignements, téléphonez à : Véronique Czerwinski au 03.21.76.06.44, Cédric Tytgat au 06.84.82.74.67, Francine Mrissa au 03.21.75.00.60 ou Fabrice Havart au 03.21.20.80.84.

### SALLAUMINES Henriette à 100 ans

Le Mardi 10 Février, à 16 h 30, une réception sera organisée en Mairie de Sallaumines Salle Jules TELL, à l'occasion du centième anniversaire de Mme Loeil Henriette, demeurant 8 rue de Dourges à Sallaumines.